



Emploi et Développement social Canada

Emploi et Développement social Canada

Ministre adjoint

Sous-ministre

M. John Williamson, député  
Président  
Comité permanent des comptes publics  
Chambre des Communes  
Ottawa ON K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson :

En réponse à votre lettre du 8 novembre 2023 demandant des documents découlant des rapports du Comité permanent des comptes publics adoptés au cours de la 43<sup>e</sup> législature, je vous présente une mise à jour du rapport 6 - Aide financière aux étudiants, recommandation 1 - sur la vérification des demandes, de la recommandation 3 - sur l'information des agences d'évaluation du crédit et de la recommandation 6 - sur l'évaluation des programmes.

En ce qui concerne la recommandation 1, le Programme d'aide au remboursement - Modèle de vérification amélioré (PAR-MEV) a été mis en œuvre avec succès le 12 novembre 2023. Un rapport final est joint (annexe A), qui décrit les détails et les principaux impacts de cette amélioration.

En ce qui concerne la recommandation 3, EDSC a réalisé une analyse importante et des travaux connexes pour mettre en œuvre la recommandation. Cette analyse a mis en évidence des considérations essentielles qui ont amené EDSC à conclure qu'il n'était pas souhaitable de procéder à la mise en œuvre de la recommandation. Une explication plus détaillée est fournie dans le rapport de situation ci-joint (annexe B), qui confirme que EDSC ne procédera pas à la mise en œuvre.

Le ministère est en voie de s'acquitter de son obligation relative à la recommandation 6, en fournissant un rapport d'évaluation final au plus tard le 31 mars 2024.

Soyez assuré que le ministère continuera à respecter ses obligations en matière de rapports au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Paul Thompson

Pièces jointes: 2

Canada